

**PROGRAMME VIE DE L'ELEVE – BOP 230
EMPLOIS DES PERSONNELS SOCIAUX ET DE SANTE**

La dotation en postes sociaux et de santé de l'académie ne varie pas à la rentrée 2018.

Postes d'infirmiers

Suite à la fermeture des collèges Henri Sellier de Colombelles et Ernest Hemingway de Port en Bessin Huppain et sur la base du nouveau barème élaboré, pour la rentrée 2017, en concertation avec les représentants syndicaux des infirmiers, il est proposé les redéploiements suivants permettant notamment l'accompagnement des établissements qui accueilleront la majorité des élèves :

Etablissement	Dotation R2017	Ecart en ETP	Proposition de mesure en ETP 2018	Observations
Collège Henri Sellier de Colombelles	1	fermeture	-1	Mesure de carte
Collège Ernest Hemingway de Port en Bessin Huppain	0,5	fermeture	-0,5	Ce 0,5 ETP était lié au 0,5 ETP du lycée Alain Chartier de Bayeux
Collège Guy Liard de Mondeville	1	-0,60	+0,5	Ce 0,5 ETP sera lié au 0,5 ETP du LPO Jules Verne de Mondeville (affectation principale)
Collège Charles Létôt de Bayeux	1	-0,46	+0,5	Ce 0,5 ETP sera lié au 0,5 ETP du lycée Alain Chartier de Bayeux (affectation principale)
Collège Nelson Mandela de Hérouville St Clair	1	-0,78	+0,5	
Total			0	

Par ailleurs, l'affectation principale du poste partagé sur le collège de Livarot, lié au LP Guibray de Falaise est modifiée : elle est désormais définie sur le LP Guibray et non plus sur le collège de Livarot.

Enfin, la répartition du poste partagé entre le collège de Trun et le collège de Gacé est modifiée : elle est actuellement de 0,30 à Trun et 0,70 à Gacé. Pour tenir compte du barème, cette répartition est ramenée à 0,5 sur chaque établissement.